

**L1 L.AS Lettres**  
**PETIT LIVRET sur la PARTIE LETTRES de la formation**  
**Année universitaire 2026-2027**

La L1 L.AS Lettres comprend :

- **Des cours inscrits dans la mention Lettres.** Vous devez suivre deux cours obligatoires (= chaque cours valant pour une UE) à chaque semestre. Ceux-ci vous donnent les bases nécessaires pour pouvoir poursuivre en L2 (L.AS Lettres ou Licence Lettres), en cas d'échec ou de renoncement aux concours de MMOPK en 1<sup>ère</sup> année. En poursuivant dans la filière L.AS, vous pourrez retenter une ou deux fois le concours, selon que votre candidature en L1 LAS sera valide ou non.
- **Des cours « santé » permettant de préparer l'entrée dans les différentes filières MMOPK** (= 2 UE au premier semestre, 3 UE au second semestre, chaque UE de santé étant composée de deux cours). Ceux-ci sont organisés et gérés par la faculté de médecine. Vous avez également la possibilité de vous inscrire au tutorat médecine, organisé par cette même faculté.
- **Au S1, viennent se rajouter deux UE dites de compétences transversales**, composées chacune de deux cours obligatoires, en distanciel, asynchrone (avec éventuellement un calendrier de progression imposé). Attention, parmi ces compétences transversales, figure la pratique d'une LVE. Sauf modifications à la rentrée, les cours d'anglais, langue qu'il est vivement recommandé de choisir, ont lieu en distanciel. Vous devez en outre valider un certain nombre d'heures dans un des Centre de Ressources en Langue ou CRL de l'université (10h de présence). Les cours d'espagnol ou d'italien seront normalement en présentiel, sur Carlone.

**Le présent document se limite à la présentation détaillée des cours de Lettres. Voir en page 11 la maquette complète de la formation.**

## QUELQUES ÉLÉMENTS D'INFORMATION UTILES

### Contact spécifique L1 L.AS Lettres (questions pédagogiques Lettres) :

Mme Isabelle VEDRENNE-FAJOLLES, Maître de conférences Lettres Modernes

Correspondante faculté de médecine pour les Lettres

Responsable pédagogique de la formation (partie Lettres)

[Isabelle.VEDRENNE-FAJOLLES@univ-cotedazur.fr](mailto:Isabelle.VEDRENNE-FAJOLLES@univ-cotedazur.fr)

Le responsable LAS de la faculté de médecine est M. Damien AMBROSETTI.

### Gestionnaires scolarité L1 L.AS Lettres (questions administratives) :

Mme Pascale TACCONI (Lettres) / Mme Véronique CORDIER (Médecine)

À joindre par un même formulaire :

<http://glpi-form-sco.univ-cotedazur.fr/>

### Lieu des enseignements de Lettres :

**Campus Carlone**

*98 boulevard Edouard Herriot, Nice*

### Réunion de pré-rentrée spécifique L1 LAS Lettres :

*(A distinguer de la pré-rentrée médecine, le 7 septembre 2025, 9h-12h)*

#### Présence impérative

- Information sur les cours de Lettres
- Réponse aux questions sur l'organisation de la formation en général
- Préparation des groupes (cours le mercredi OU le jeudi)

**Lundi 7 septembre, 14h30, Campus Carlone, salle communiquée ultérieurement**

### Début des cours de Lettres :

Attention - La rentrée officielle des cours sur Carlone a lieu la semaine du 21 septembre. Mais les cours de LAS commenceront une semaine plus tôt. Vous devrez être présent le mercredi 16 septembre (groupe 1) ou le jeudi 17 septembre (groupe 2).

### EDT des enseignements de Lettres (semestre 1) :

Au S1, les cours ont lieu sur une journée pour chaque groupe (horaires sous réserve de modification, salle à venir) :

Groupe 1 : mercredi, 9h-12h (Mme Nevskaya) + 14h-17h (M. Zucker ou Mme Vedrenne, selon les semaines)

Groupe 2 : jeudi, 9h-12h (Mme Nevskaya) + 14h-17h (M. Zucker ou Mme Vedrenne, selon les semaines).

Les EDT du semestre 2 ne sont pas encore constitués, mais les cours devraient aussi être sur une journée, soit le mercredi, soit le jeudi.

## PROGRAMME des COURS DE LETTRES 2026-2027

### PREMIER SEMESTRE 2026-2027

Au premier semestre de votre formation, vous devez suivre en lettres :

1. Un cours obligatoire de littérature française (code : HPELI13)
2. Un cours obligatoire de civilisation, histoire des idées et des textes (code : HPELI14)

Semestre 1  
UE disciplinaire Lettres 1  
« Littérature française 3 » (30h) – HPELI13

Mme Ekaterina NEVSKAYA      Médecins, les maîtres à penser  
Représentation littéraire des médecins  
en tant que figures d'autorité

Compte tenu de leur influence sur la vie humaine, les médecins exercent sur leurs contemporains un pouvoir social qui dépasse systématiquement les limites de l'exercice de la médecine. Le savoir et le savoir-faire des médecins, ainsi que leur emprise sur la santé du patient leur procurent le magistère spirituel qui les élève au rang des élites de la société. Au sein de ce cours, nous étudierons la mise en scène littéraire du médecin en tant que figure d'autorité, la représentation de l'influence sociale et des dangers potentiels qu'entraîne un tel pouvoir... Parallèlement à ces perspectives sociologique et littéraire, nous adopterons un point de vue historique : il s'agira d'observer, à travers trois œuvres littéraires de différents siècles, les résonances artistiques de l'évolution de la médecine en tant que domaine scientifique. Enfin, ce dispositif visera également à initier les étudiants de première année à l'analyse littéraire et à leur fournir des outils stylistiques indispensables à cette analyse.

#### Corpus (Œuvres à se procurer)

Molière, *Le Malade imaginaire*, Flammarion (GF), 2020 [1673]

Emile Zola, *Le Docteur Pascal*, Gallimard (Folio Classique), 1993 [1893]

Jules Romains, *Knock, ou le triomphe de la médecine*, Gallimard (Folio), 1972 [1923]

#### Évaluation du cours

Les modalités d'évaluation seront précisées au premier cours par l'enseignante.

Semestre 1  
UE disciplinaire Lettres 2  
« Littérature française 4 » (30h) – HPELI14

M. Arnaud ZUCKER,  
Mme Isabelle VEDRENNE

Fondements de la médecine  
Mots, idées et textes

Ce cours portera sur l'histoire de la médecine, de la chirurgie, de la pharmacologie de l'Antiquité à l'époque moderne, essentiellement à travers l'histoire des textes. Il évoquera les grandes figures de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacologie, les grandes traditions et leurs textes fondateurs (corpus hippocratique, galénique, œuvre de Dioscoride, notamment) mais aussi quelques traditions plus spécifiques. Il abordera les importantes questions (1) de la transmission et de l'évolution des concepts et savoirs médicaux à travers les siècles, (2) des relations entre médecine, philosophie et éthique. Un chapitre du cours sera consacré à l'histoire de la terminologie médicale jusqu'à l'époque moderne. Enfin, une petite partie des TD sera consacrée aux questions méthodologiques.

Des textes seront mis à disposition des étudiants sur Moodle, ainsi que des power points supports de cours.

### Éléments de bibliographie

*Les travaux sur l'histoire de la médecine (ouvrages de vulgarisation, dictionnaires, synthèses, textes de référence, ouvrages et articles de recherche) sont extrêmement nombreux. Des bibliographies plus complètes seront données sur Moodle. Les étudiants curieux pourront tenter de lire les ouvrages proposés dans la section « pour aller plus loin ». Les quatre ouvrages à destination du 1<sup>er</sup> cycle vous permettront d'avoir la culture minimale requise sur l'histoire de la médecine. Aucun ne servira spécifiquement de support au cours. Vous n'êtes donc pas obligés de les acquérir.*

### Ouvrages pour le 1<sup>er</sup> cycle & dictionnaire

FABIANI, Jean-Noël, avec des dessins de BERCOVICI Philippe, *L'incroyable histoire de la médecine (NED), De la Préhistoire à nos jours*, Paris, Ed. Les Arènes (Les Arènes BD), 2020 [2<sup>e</sup> édition augmentée]

GONZALEZ, Jacques, *Initiation à l'histoire de la médecine et des idées médicales*, Ed Heures de France, 2005 [2<sup>e</sup> édition entièrement revue]

HALIOUA, Bruno, *Histoire de la médecine*, Paris, Masson (Abrégés), 2009 [3<sup>e</sup> éd.]

LECOURT, Dominique (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, PUF (Quadrige), 2004 [rééd.]

## Pour aller plus loin : essais & ouvrages de référence

CANGUILHEM, Georges, *Le Normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966 [Reprend sa thèse en médecine intitulée *Essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique*, à laquelle vient s'ajouter de *Nouvelles réflexions sur le normal et le pathologique*. L'ouvrage a connu ensuite de multiples réimpressions.]

GRMEK, Mirko D. (dir.), FANTINI, Bernardino (collab.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, trad. par Maria Laura Bardinet Broso de *Storia del pensiero medico occidentale*, 3 tomes, Paris, Ed du Seuil, 1995-1999 [t. 1 : Antiquité & Moyen Âge ; t. 2 : De la Renaissance aux Lumières ; t. 3 : Du romantisme à la science moderne] [réimpression en 2014 dans la collection Science ouverte référence]

JOUANNA, Jacques, *Hippocrate*, Paris, Fayard, 2009 [1<sup>ère</sup> édition 1992]

NUTTON, Vivian, *La médecine antique*, Paris, Belles Lettres, 2018 [Présentation générale des théories et des pratiques médicales en Grèce et à Rome des commencements à l'Antiquité tardive (8<sup>e</sup> siècle avant – 4<sup>e</sup> siècle après)]

## Dictionnaire étymologique

D. De Clercq, *Etymons grecs et latins du vocabulaire scientifique français*  
<https://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itinera/ebook/etymons.pdf>

## Anthologie de textes médicaux arabes

SOURNIA, Jean-Charles, *Médecins arabes anciens, Xe et XIe siècles, textes choisis et commentés (trad. de l'arabe)*, Paris, Conseil international de la langue française, 1986

## Évaluation du cours

Le cours est évalué en contrôle continu intégral : écrits sur les deux chapitres du cours (M. Zucker (1<sup>ère</sup> partie) – Écrit(s) et/ou oral Mme Vedrenne-Fajolles (2<sup>ème</sup> partie) – Les rares étudiants bénéficiant du statut de non assidu doivent passer un écrit et un oral. Précisions à la rentrée.

Au second semestre de votre formation, vous devez suivre en Lettres :

1. Un cours obligatoire de grammaire française (code HPELA25)
2. Un cours obligatoire de littérature comparée (code HPELC28)

|                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p style="text-align: center;"><b>Semestre 2</b><br/><b>UE disciplinaire lettres 3</b><br/><b>« Langue française 5 » (36h) – HPELA25</b></p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**M. Erfan TABRIZIAN      Grammaire du français moderne**

L'enseignement de langue française en première année a pour objectifs :

- 1°/ de faire revoir et assimiler la grammaire en décrivant le système du français contemporain,
- 2°/ d'aborder les principes de l'analyse grammaticale en étudiant de manière plus approfondie certains aspects essentiels de ce système.

Ce cours est proposé en L1 L.AS pour deux raisons. Tout d'abord, comme tout cours de langue française (maternelle), il permet de passer d'un usage spontané de la langue à un usage réfléchi et en conséquence de penser davantage sa manière de rédiger, ce qui est indispensable pour les professions intellectuelles ; par ailleurs, il assure la formation en langue française nécessaire pour ceux qui devraient faire une L2 L.AS Lettres ou qui souhaiteraient se réorienter en Lettres. En effet, la formation en langue française est conçue suivant une progression sur les trois années de la Licence, chaque année s'appuyant sur les connaissances acquises l'année précédente. Ce cours synthétise donc l'essentiel du programme des deux ECUE de langue française en L1 de Lettres (S1 et S2).

Sont étudiés :

- les unités de l'analyse grammaticale,
- les classes grammaticales,
- les relations dans la phrase,
- les fonctions (sujet, compléments essentiels et non essentiels, attributs),
- le verbe et le groupe verbal,
- la structure de la phrase,
- les propositions subordonnées,
- les valeurs des temps de l'indicatif : effets dans les textes, fonctionnement général du système verbal en français.

Des power points supports de cours seront mis à disposition sur Moodle, ainsi que des corrigés d'exercice et des exemples de devoirs corrigés.

## **Bibliographie**

### **Grammaires à consulter régulièrement**

*Grammaire du français, Terminologie grammaticale*, Ministère de l'Éducation nationale, en ligne sur le site Eduscol (chercher dans un moteur de recherche le titre ou : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download?attachment>)

LAURENT, Nicolas, *Bescherelle – La grammaire pour tous*, Paris, Hatier, 2012

### **Pour aller plus loin**

DENIS, Delphine & SANCIER-CHATEAU, Anne, *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche, 1994 [1<sup>ère</sup> édition].

CALAS, Frédéric & GARAGNON, Anne-Marie, *La Phrase complexe*, Paris, Hachette, 2002.

MERCIER-LECA, Florence, *Trente-cinq questions de grammaire française*, Paris, Armand Colin (Cursus), 2010 [2<sup>ème</sup> édition].

RIEGEL, Martin et PELLAT, Jean-Christophe, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (Savoirs), 2024 [9<sup>ème</sup> édition]

## **Évaluation du cours**

La présence aux cours est indispensable. Le cours est évalué en contrôle continu intégral : exercices et devoirs écrits, sauf pour les éventuels étudiants bénéficiant du statut de non assidu (précisions à la rentrée)

**Semestre 2**  
**UE disciplinaire Lettres 4**  
**« Littérature comparée 8 » (36h) – HPELC28**

**M. Maël TISSEUR**                      **Pour une approche sensible du soin**  
**Corps, écoute et regards**

Ce cours est une exploration interdisciplinaire (littérature, cinéma, médecine narrative) des dimensions humaines et éthiques du soin.

L'objectif est de dépasser le savoir technique pour développer une intelligence émotionnelle et relationnelle face à la maladie et à la vulnérabilité.

Le programme s'articule autour de deux axes majeurs :

- L'attention aux récits : À travers des œuvres littéraires (Martin Winckler, Audre Lorde, Virginie Despentes) et des films (*Elephant Man* ; *I, Daniel Blake*), nous apprendrons à écouter les histoires des autres tout en réfléchissant à la nôtre.
- Le rapport au corps et aux normes : Nous interrogerons la confrontation au corps souffrant et la manière dont la société perçoit l'altérité et la norme.

Ce cours privilégie la pratique d'atelier plutôt que la théorie pure. Vous participerez à :

- Des lectures partagées et des débats pour favoriser la connaissance de soi et le dialogue.
- Des ateliers d'écriture (récits de soi, textes de création) pour expérimenter l'écriture comme outil de réflexion.

Ces différentes activités vous permettront d'approfondir le sens que vous voulez donner à votre vocation, et de vous interroger sur votre rapport au soin, à l'écoute et au corps.

Vous lirez au choix au moins une œuvre du corpus principal et devrez aussi voir un des films proposés dans la filmographie indicative.

### **Objectifs pédagogiques du cours**

À l'issue du semestre, vous serez capables de :

- Analyser les enjeux du soin : Apprendre à décoder les dimensions éthiques, politiques et émotionnelles des récits de maladie et de vulnérabilité (littérature, cinéma), en dépassant le simple résumé pour interroger le sens profond des œuvres.
- Développer une intelligence relationnelle : Cultiver une écoute attentive et respectueuse pour accueillir la singularité des témoignages d'autrui et identifier les effets que ces récits produisent sur vous-même.

- Pratiquer la réflexivité par l'écriture : Questionner votre propre rapport au corps, à la souffrance et aux normes sociales en utilisant l'écriture de création comme outil pour penser et transformer votre expérience.

Ces compétences sont particulièrement importantes pour les étudiant·es se destinant aux métiers du soin, mais concernent plus largement toute réflexion sur la relation à l'autre.

## Corpus d'étude

Des informations plus précises sur les possibilités d'accès aux livres et aux films seront données par l'enseignant à la rentrée, ainsi que sur la plateforme pédagogique de votre ENT.

### Bibliographie indicative

Virginie DESPENTES, *King Kong Théorie*, Paris, Grasset, 2006

Sarah KANE, *4 : 48 Psychose*, Paris, L'Arche, 2001

Audre LORDE, *Journal du cancer* suivi de *Un souffle de lumière*, traduit de l'américain par Frédérique Pressmann, Mamamélis / Éditions Trois, 1998

Claire MARTIN, *Hors de moi*, Paris, Allia, 2008

Martin WINCKLER, *Le Chœur des femmes*, Paris, Gallimard (Folio), 2017

Martin WINCKLER, *L'École des soignantes*, Paris, P.O.L., 2019

### Filmographie indicative

*Barberousse*, d'Akira Kurosawa, 1965

*Bienvenue à Gattaca*, d'Andrew Niccol, 1997

*Cléo de 5 à 7*, d'Agnès Varda, 1962

*De son vivant*, d'Emmanuelle Bercot, 2021

*Elephant Man*, de David Lynch, 1980

*Flore*, de Jean Albert Lièvre, 2014

*Freaks, la monstrueuse parade*, de Tod Browning, 1932

*Grosse*, de Maxime Ginolin, 2018

*Je verrais toujours vos visages*, de Jeanne Herry, 2023

*Journal intime (Caro diario)*, de Nanni Moretti, 1993

*La guerre est déclarée*, de Valérie Donzelli, 2011

*La piel que habito*, de Pedro Almodóvar, 2011

*Le scaphandre et le papillon*, de Julian Schnabel, 2007

*Presque*, de Bernard Campan & Alexandre Jollien, 2021

*Wit*, de Mike Nichols, 2001

## **Évaluation du cours**

### **Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)**

Le cours est évalué en contrôle continu intégral : l'évaluation comprend la participation aux activités du cours, des travaux en temps limité ou libre et la remise d'un portfolio de textes de créations accompagné d'un écrit réflexif.

### **Évaluation du cours (pour les quelques étudiants inscrits en contrôle terminal)**

Le cours est évalué par un écrit de 4h qui portera sur les grandes notions du cours et les lectures au programme et un oral au cours duquel les étudiant-e-s présenteront leur portfolio de textes de création (les consignes d'écriture seront données au fur et à mesure du semestre sur le cours en ligne).

## STRUCTURE DE LA FORMATION L1 L.AS LETTRES 2025-2026

**L1 semestre 1 (code : MPS1LTTS) => acquisition de 30 ECTS**

|                                                                          |                |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>UE - Compétences transversales 1 (Carlone) = 3 ECTS</b>               | <b>KLUHC10</b> |
| ECUE – « Grands défis sociétaux : IA1 »                                  | KLEHGD1        |
| ECUE – « Langue vivante 1 »                                              | KLVS1          |
| <i>Anglais (conseillé)</i>                                               | <i>KLANS1</i>  |
| <i>Espagnol</i>                                                          | <i>KLESS1</i>  |
| <i>Italien</i>                                                           | <i>KLITS1</i>  |
| <b>UE - Compétences transversales 2 (Carlone) = 3 ECTS</b>               | <b>KLUHC11</b> |
| ECUE – « Passeport étudiant Carlone »                                    | KLEHPE1        |
| ECUE – « Compétences écrites 1 »                                         | KCECRS1        |
| <b>UE - Disciplinaire Lettres 1 = 6 ECTS</b>                             | <b>MPUDL1</b>  |
| ECUE – « Littérature française 3 »<br>Ekaterina NEVSKAYA                 | HPELI13        |
| <b>UE - Disciplinaire Lettres 2 = 6 ECTS</b>                             | <b>MPUDL2</b>  |
| ECUE – « Littérature française 4 »<br>Arnaud ZUCKER et Isabelle VEDRENNE | HPELI14        |
| <b>UE santé 1 = 6 ECTS</b>                                               | <b>MLUSNT1</b> |
| ECUE1 – « Bio moléculaire, génétique, BDR, Bio cellulaire »              | MLEBGB1        |
| ECUE2 – « Chimie, chimie organique, biochimie »                          | MLECCB1        |
| <b>UE santé 2 = 6 ECTS</b>                                               | <b>MLUSNT2</b> |
| ECUE3 – « Biophysique, physique de la matière, biophysique rayon »       | MLEBPM1        |
| ECUE4 – « Physiologie, pharmaco médicale »                               | MLEPPM1        |

**L1 semestre 2 (code : MPS2LTTS) => acquisition de 30 ECTS**

|                                                                   |                 |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------|
| <b>UE - Disciplinaire Lettres 3 = 6 ECTS</b>                      | <b>MPUDL3</b>   |
| ECUE – « Langue française 5 »<br>Erfan TABRIZIAN                  | HPELA23         |
| <b>UE - Disciplinaire Lettres 4 = 6 ECTS</b>                      | <b>MPUDL4</b>   |
| ECUE – « Littératures comparées 8 »<br>Maël TISSEUR               | HPELC28         |
| <b>UE santé 3 = 6 ECTS</b>                                        | <b>MLUSNT30</b> |
| ECUE5 – « Biostatistiques et statistiques. Santé numérique »      | MLEBSN2         |
| ECUE6 – « Éthique et médecine légale. Santé publique. Santé env » | MLEEML2         |
| <b>UE santé 4 = 6 ECTS</b>                                        | <b>MLUSNT4</b>  |
| ECUE7 – « Anatomie générale. Microbiologie »                      | MLEAGM2         |
| ECUE8 – « Histologie. Embryologie »                               | MLEHEM2         |
| <b>UE santé 5 = 6 ECTS</b>                                        | <b>MLUSNT5</b>  |
| ECUE9 – « Maïeutique. Pharmacie »                                 | MLEMPH2         |
| ECUE10 – « Odontologie. Kinésithérapie »                          | MLEODK2         |

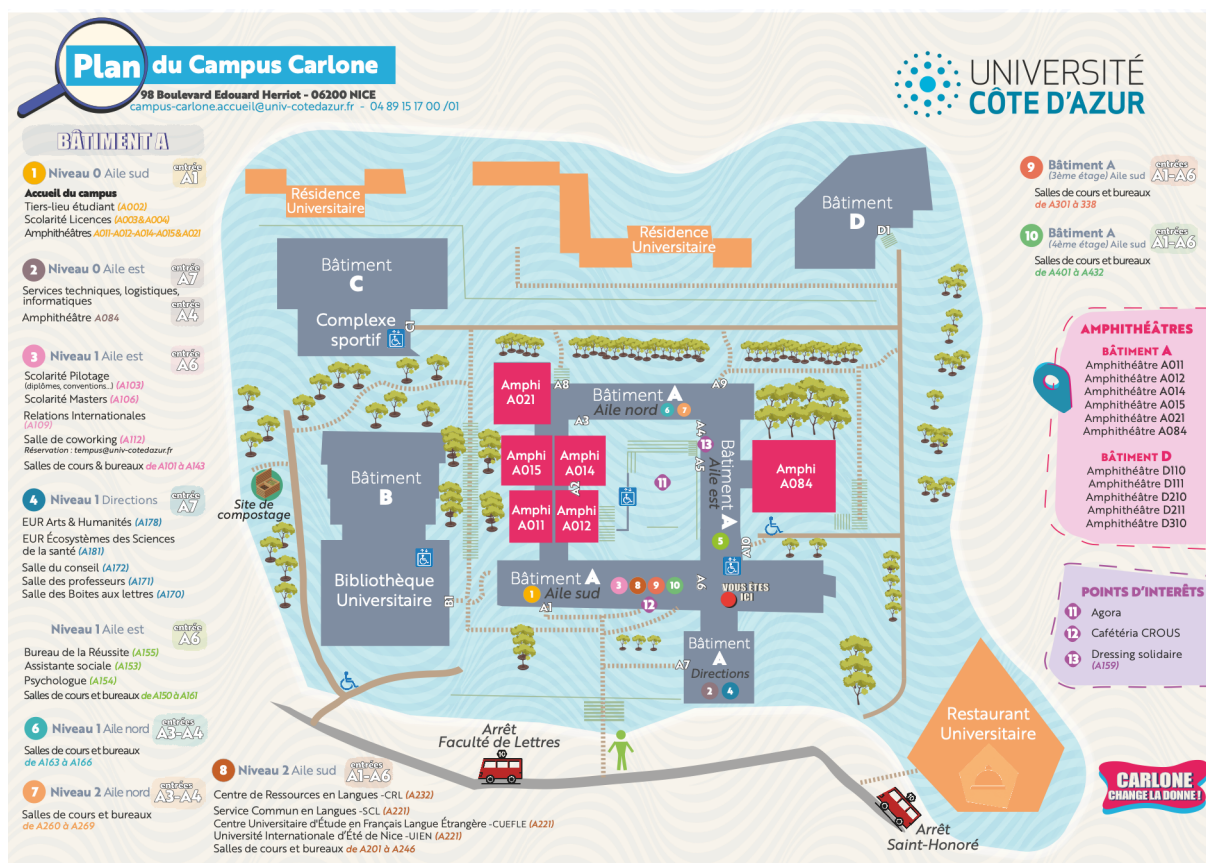
## INFORMATIONS UTILES (aussi consultables en ligne)

### Campus Carlone : page de découverte et plan du campus

<https://univ-cotedazur.fr/vie-des-campus/visite-des-campus/campus-carlone>

En haut de page, possibilité de télécharger le plan du campus, que vous pourrez agrandir et qui sera donc plus lisible que celui qui figure ci-dessous.

En descendant sur la page, en fin de page, possibilité de « visite virtuelle » avec quelques photos de différents endroits du Campus (esplanade, accueil, salles de cours, BU, complexe sportif).



# Calendrier universitaire (Carlone) 2026-2027

(Sous réserve de modifications)

Attention : pour les L1 LAS, quelques décalages spécifiques sont à prévoir.

- Vous n'êtes pas conviés aux « Enjeux » et « Ateliers de pré-rentree ».
- Le début des cours est anticipé d'une semaine et a donc lieu sur la semaine « Ateliers intégration et méthodologie » (= semaine 0)
- Les cours sont suspendus en novembre, pendant les semaines qui précèdent immédiatement les épreuves écrites de premier semestre en santé (prévues le 28 novembre), afin de vous permettre de vous concentrer sur vos révisions.

Vos cours auront donc lieu en semaine 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6 de ce calendrier puis en semaines 10, 11, 12. Des épreuves écrites de contrôle continu peuvent le cas échéant se dérouler sur d'autres semaines du calendrier (éventuellement semaine 7, surtout semaines 13 à 15).

## Portail LLAC - L1

### CALENDRIER PÉDAGOGIQUE 2026-2027 - CCI \*

| Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai  | Juin | Juillet | Août |
|-----------|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|------|------|---------|------|
| 1 M       | 1 D     | 1 M      | 1 M      | 1 V     | 1 L     | 1 L  | 1 J   | 1 S  | 1 M  | 1 J     | 1 D  |
| 2 M       | 2 V     | 2 L      | 2 M      | 2 S     | 2 M     | 2 M  | 2 V   | 2 D  | 2 M  | 2 V     | 2 L  |
| 3 J       | 3 S     | 3 M      | 3 J      | 3 D     | 3 M     | 3 M  | 3 S   | 3 L  | 3 J  | 3 S     | 3 M  |
| 4 V       | 4 D     | 4 M      | 4 V      | 4 L     | 4 J     | 4 J  | 4 D   | 4 M  | 4 V  | 4 D     | 4 M  |
| 5 S       | 5 L     | 5 J      | 5 S      | 5 M     | 5 V     | 5 V  | 5 L   | 5 M  | 5 S  | 5 J     | 5 L  |
| 6 D       | 6 M     | 6 V      | 6 D      | 6 M     | 6 S     | 6 S  | 6 M   | 6 J  | 6 D  | 6 M     | 6 V  |
| 7 L       | 7 V     | 7 L      | 7 M      | 7 J     | 7 D     | 7 D  | 7 M   | 7 V  | 7 L  | 7 M     | 7 S  |
| 8 M       | 8 S     | 8 M      | 8 V      | 8 V     | 8 L     | 8 L  | 8 J   | 8 S  | 8 J  | 8 D     | 8 M  |
| 9 M       | 9 D     | 9 L      | 9 M      | 9 S     | 9 M     | 9 M  | 9 V   | 9 D  | 9 M  | 9 V     | 9 L  |
| 10 J      | 10 M    | 10 M     | 10 J     | 10 D    | 10 M    | 10 M | 10 S  | 10 L | 10 J | 10 S    | 10 M |
| 11 V      | 11 D    | 11 M     | 11 V     | 11 L    | 11 J    | 11 J | 11 D  | 11 M | 11 V | 11 D    | 11 M |
| 12 S      | 12 L    | 12 J     | 12 S     | 12 M    | 12 V    | 12 V | 12 L  | 12 M | 12 S | 12 L    | 12 J |
| 13 D      | 13 M    | 13 V     | 13 D     | 13 M    | 13 S    | 13 S | 13 M  | 13 J | 13 D | 13 M    | 13 V |
| 14 L      | 14 M    | 14 S     | 14 L     | 14 J    | 14 D    | 14 D | 14 M  | 14 V | 14 L | 14 M    | 14 S |
| 15 M      | 15 D    | 15 M     | 15 V     | 15 S    | 15 L    | 15 L | 15 J  | 15 S | 15 M | 15 J    | 15 D |
| 16 M      | 16 V    | 16 L     | 16 M     | 16 S    | 16 M    | 16 M | 16 V  | 16 D | 16 M | 16 V    | 16 L |
| 17 J      | 17 S    | 17 M     | 17 J     | 17 D    | 17 M    | 17 M | 17 S  | 17 L | 17 J | 17 S    | 17 M |
| 18 V      | 18 D    | 18 L     | 18 V     | 18 S    | 18 J    | 18 J | 18 D  | 18 M | 18 V | 18 D    | 18 M |
| 19 S      | 19 L    | 19 J     | 19 S     | 19 M    | 19 V    | 19 V | 19 L  | 19 M | 19 S | 19 J    | 19 L |
| 20 M      | 20 D    | 20 M     | 20 V     | 20 S    | 20 M    | 20 M | 20 V  | 20 D | 20 M | 20 V    | 20 L |
| 21 L      | 21 M    | 21 S     | 21 L     | 21 J    | 21 D    | 21 M | 21 S  | 21 L | 21 M | 21 S    | 21 M |
| 22 M      | 22 V    | 22 L     | 22 M     | 22 S    | 22 M    | 22 M | 22 J  | 22 S | 22 M | 22 V    | 22 D |
| 23 M      | 23 S    | 23 M     | 23 J     | 23 D    | 23 M    | 23 M | 23 V  | 23 D | 23 M | 23 V    | 23 L |
| 24 J      | 24 D    | 24 M     | 24 V     | 24 S    | 24 M    | 24 M | 24 S  | 24 L | 24 J | 24 S    | 24 M |
| 25 V      | 25 D    | 25 M     | 25 S     | 25 L    | 25 J    | 25 J | 25 D  | 25 M | 25 S | 25 D    | 25 M |
| 26 S      | 26 L    | 26 J     | 26 S     | 26 M    | 26 V    | 26 V | 26 L  | 26 M | 26 S | 26 L    | 26 J |
| 27 D      | 27 M    | 27 V     | 27 J     | 27 S    | 27 M    | 27 M | 27 S  | 27 M | 27 D | 27 M    | 27 V |
| 28 L      | 28 M    | 28 S     | 28 L     | 28 J    | 28 D    | 28 M | 28 V  | 28 L | 28 M | 28 S    | 28 J |
| 29 M      | 29 V    | 29 L     | 29 M     | 29 S    | 29 M    | 29 M | 29 D  | 29 M | 29 V | 29 D    | 29 M |
| 30 M      | 30 D    | 30 M     | 30 V     | 30 S    | 30 J    | 30 J | 30 S  | 30 M | 30 S | 30 V    | 30 L |
| 31 S      | 31 M    | 31 J     | 31 D     | 31 M    | 31 V    | 31 M | 31 L  | 31 M | 31 S | 31 M    | 31 M |

#### Réorientation

L1 : demande réo S1 : 11-17 septembre  
Commission réo S1 : 26 septembre  
L1 : demande réo S2 : 30 novembre-10 décembre  
Commission réo S2 : 16 janvier

#### Après-midi banalisés

Accueil étudiants entrants L1 (JAE) : 24 septembre  
"Festivités printanières" : 19 mars

#### Inscriptions pédagogiques (IP Web : 08h-23h59)

**Semestre 1**  
IP disciplinaires à choix : 08-21 septembre  
IP UE d'Ouverture : 17-28 septembre  
**Semestre 2**  
IP disciplinaires à choix : 05-11 janvier  
IP UE d'Ouverture : 13-19 janvier

#### Étudiants à statut particulier (situation de handicap, sportifs & artistes de haut niveau, salariés, chargés de famille, etc.)

Dépôt aménagement des études, S1 et annuel : 25 septembre  
(Demande de non assiduité) S2 : 22 janvier

Étudiants à statut particulier (situation de handicap, sportifs & artistes de haut niveau, salariés, chargés de famille, etc.)

#### CCI : Contrôle Continu Intégral

LAS  
Examens LAS S1 : 28 novembre  
Examens LAS S2 : 24 avril

#### Compétences transversales

Examens S1 : 11 janvier  
Examens S2 : 30 avril  
2ème session : informations sur messagerie universitaire

## PETIT GLOSSAIRE

### (Pour vous aider dans votre entrée en L1)

**Aménagement** : les étudiants présentant un handicap (transitoire ou permanent) peuvent demander un certain nombre d'aménagements d'étude. Cette demande doit cependant être faite au tout début de l'année universitaire auprès du service qui gère ces questions (ou avant le début du S2 pour les demandes concernant le second semestre). La démarche est en effet un peu longue, et passe par un RV avec la médecine universitaire.

**Assiduité** : Dans leur écrasante majorité, les étudiants ont le statut d'étudiants assidus. Leur présence est donc requise en cours. D'ailleurs, l'évaluation a lieu en contrôle continu intégral\*, donc en cours d'année.

**Bonus sport** : les étudiant(e)s peuvent choisir de s'inscrire dans une des activités proposées par le service des sports et bénéficier, s'ils/si elles font un nombre d'heures suffisant de pratiques et remplissent les conditions complémentaires demandées, d'un bonus de 0,25 points sur leur moyenne finale. Une page dédiée permet de se renseigner. <https://univ-cotedazur.fr/vie-des-campus/sport>. Plusieurs autres bonus existent (voir plus bas prépa L2 LAS), mais l'année de LAS1 ne se prête guère à de tels investissements. En revanche, conserver une activité sportive régulière peut faire partie de l'hygiène de vie des candidats aux concours. On peut bien sûr profiter de l'offre sportive de l'université sans demander le bonus.

**BU** (bibliothèque universitaire) : il y a une BU sur chaque campus. Les BU offrent beaucoup de ressources en ligne, mais aussi des ouvrages en présentiel, un espace de travail (possibilité de travail seul ou en petit groupe dans des espaces dédiés), d'autres outils mis à disposition (ordinateurs, photocopieurs, prêt d'ordinateurs portables), un espace de pause entre deux cours (distributeurs et pause-café, espaces détente/jeu, périodiques d'actualité, expositions temporaires).

**Champ LLAC** : le campus Carlone est divisé en deux champs principaux d'étude : le champ LLAC et le Champ SHS\*. LLAC signifie Lettres, Langues, Arts et Communication. Le champ LLAC intègre donc l'ensemble des disciplines qui peuvent relever de ce champ : études littéraires, études orientées LVE (LLCE ou LEA), études en Arts (danse, musique, théâtre), études en information & communication. Des disciplines comme les SDL (sciences du langage) et la Philosophie sont à l'interface des champs LLAC & SHS.

**Champ SHS** : SHS signifie Sciences humaines et sociales. Le champ SHS intègre notamment l'Histoire, la Géographie, la Sociologie, l'Ethnologie, l'Anthropologie.

**Compétences transversales (CT)** : il s'agit d'une série de compétences qui sont devenues obligatoires dans toutes les formations de Licence de l'Université : compétence en LV étrangère, compétences écrites (maîtrise de la langue française et compétences rédactionnelles), compétences numériques (maîtrise des outils informatiques d'usage commun), compétences informationnelles (maîtrise de la recherche d'information), compétences pré-pro (capacité à réfléchir sur son parcours et à préparer son insertion professionnelle), compétences « grands défis sociétaux » : intelligence artificielle ou développement durable, selon les semestres. Pour chacune de ces compétences, une progression est organisée sur deux ou trois années de Licence. Certaines compétences, comme la LVE, sont normalement présentes à tous les semestres. Les L1 LAS suivent les CT de S1 mais sont dispensés des CT de S2.

**CCI (Contrôle continu intégral)** : la Licence de Lettres pratique l'évaluation en contrôle continu intégral (comme les autres Licences du champ LLAC\*). Les épreuves de contrôle continu sont fixées par les enseignants (qui doivent simplement respecter un nombre minimal d'épreuves par cours). Ils peuvent évaluer les étudiants sur les semaines de cours

ou en dehors. Ainsi, à chaque semestre, aux dix ou douze semaines de cours (selon que vous êtes en S1 ou en S2) s'ajoutent potentiellement des semaines de contrôle des connaissances. C'est pour cette raison que le calendrier universitaire compte davantage de semaines. Vous devez être disponible sur l'intégralité des semaines du calendrier universitaire. En L1 LAS, les étudiants sont libérés au moins la semaine des examens en santé, souvent aussi la semaine qui précède, ce qui peut conduire à reporter des cours/évaluations sur la fin du calendrier.

**CRL (centre de ressource en langue) :** il y a un CRL sur chaque campus. Ces lieux sont destinés à s'autoformer en LVE, en visionnant des ressources en ligne, sous la responsabilité de tuteurs. Pour la LVE anglais (compétence transversale du premier semestre), 10 heures de CRL sont obligatoires (inscription à chaque séance).

**CVEC (contribution vie étudiante et de campus) :** mise en place en 2018, la CVEC « a pour but de favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, d'après l'article L. 841-5 du code de l'éducation. Elle doit aussi mener des actions de prévention et de santé à destination de la population étudiante et financer des initiatives d'associations étudiantes. ». Elle est prélevée par le CROUS. Pour en savoir plus : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/cvec-une-demarche-de-rentree-incontournable-955>

**ECUE :** « Éléments Constitutifs d'Unités d'Enseignement ». Comme leur nom l'indique, ce sont les sous-ensembles des UE\*. En règle générale, l'ECUE comprend un seul cours.

**EUR (pour information) :** les EUR ou Écoles Universitaires de Recherche s'occupent plus particulièrement des niveaux Master-Doctorat et de la Recherche. Les laboratoires de Lettres sont surtout associés à l'EUR « Arts et Humanités », certains ont une double affiliation (« Arts et Humanités » + « Odysée » par exemple).

**Gestionnaire de scolarité :** c'est la personne à contacter lorsque vous avez un problème d'IA\*, d'IP\*, de relevé de notes, de diplôme, etc. En bref, pour tout ce qui concerne le suivi administratif de vos études. En LAS, vous avez deux gestionnaires de scolarité, une en Lettres (pour tout ce qui relève du déroulement de l'année de Licence) et une en faculté de médecine (pour tout ce qui relève des épreuves de santé et du concours MMOPK)

**Inscription administrative (IA) :** c'est l'inscription qui vous permet d'être considéré(e) comme étudiant(e) de l'université dans une formation donnée. Elle se déroule en premier. Cette inscription administrative a un coût, qui peut être réduit pour les étudiants ou étudiantes boursiers(/ières). C'est pour cette inscription que vous devez fournir certaines pièces. L'IA est depuis quelques années dématérialisée. Elle commence par le règlement de la CVEC\*, qui précède l'IA dans votre formation. Les étudiant(e)s doivent cependant se rendre à l'Université pour récupérer leur carte d'étudiant(e).

**Inscription pédagogique (IP) :** cette inscription est tout aussi obligatoire que la précédente. Les étudiants sont automatiquement inscrits aux cours obligatoires par la scolarité. En revanche, lorsqu'il y a des cours optionnels, l'étudiant doit dresser la liste des cours qu'il a choisis et procéder à son inscription dans ces cours, afin d'établir son contrat pédagogique. C'est cette IP (qui se fait en ligne) qui vous permet de figurer sur les listes de vos enseignants comme inscrit(e) au cours et surtout de recevoir une évaluation pour votre cours. Faute d'IP correcte, vous serez automatiquement noté(e) absent(e) par le système informatique. L'IP se fait plus tard que l'IA\*, dans une période très restreinte entre les réunions de pré-rentree et la/les premières semaines de cours. Le calendrier des IP est déterminé chaque année par la scolarité. En L1 LAS, tous les cours ou presque sont obligatoires. Le seul choix que vous ayez à faire est celui de la langue vivante (au sein des compétences transversales).

**Laboratoires :** la grande majorité de vos enseignants sont des enseignants-chercheurs. À côté de leur activité d'enseignement, ils effectuent des recherches et publient leurs

résultats. Celles-ci peuvent d'ailleurs nourrir leurs cours. L'adossement aux laboratoires devient fondamental en Master, mais les étudiants doivent avoir un premier aperçu de cette vie de la recherche dès la Licence, notamment en L3. Les enseignants-chercheurs de Lettres sont principalement rattachés à quatre laboratoires : CTELA, BCL, CEPAM, LIRCES.

**Mention :** la mention est le domaine dans lequel vous avez choisi de faire vos études (mention Lettres)

**MESR** (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) : l'association d'« enseignement supérieur » et de « recherche » est importante. En effet, l'enseignement supérieur se caractérise par un enseignement appuyé en tout ou partie sur la recherche contemporaine.

**Non assiduité/non assidu :** Le statut d'étudiant non assidu est réservé aux étudiants se trouvant dans une situation qui les empêche d'être présent en cours : étudiants salariés notamment, mais pas uniquement. Les critères d'éligibilité sont précisément définis. La gestionnaire de scolarité\* examine la recevabilité des demandes. Si vous pensez être dans une situation vous imposant la non-assiduité, il faut faire votre demande en début d'année universitaire, avant la date limite (assez précoce).

**Responsable pédagogique :** le responsable pédagogique est un des enseignants de la formation, qui se charge de suivre la promotion. Il assure la viabilité de la formation en termes d'organisation d'ensemble, d'emploi du temps, de gestion des difficultés rencontrées (étudiants-enseignants), de contacts avec les étudiants, etc. Il est en contact permanent avec la ou les gestionnaire(s) de scolarité\*. La LAS présente la particularité d'être dirigée par deux responsables pédagogiques. Pour l'année de Licence et le quotidien de votre formation, une responsable pédagogique en Lettres ; pour l'organisation des cours en santé, les épreuves MMOPK, les classements en santé, un responsable pédagogique en faculté de médecine.

**Seconde chance :** La « seconde chance » remplace la « seconde session » (ou « session de rattrapage ») qui a pu exister par le passé. Les étudiants de L1 LAS Lettres qui doivent passer par l'étape de la seconde chance ne peuvent pas postuler en MMOPK, puisque l'obtention de l'année de Licence « en première session » est une des conditions pour postuler. Néanmoins, la seconde chance peut leur permettre d'avoir leur année et de passer directement en L2 LAS Lettres, pour tenter de nouveau d'accéder aux formations MMOPK. La seconde chance consiste en un recalcul de la moyenne à l'année, selon des modalités fixées par les enseignants et validées par l'EUR pour la partie Lettres de la formation, ainsi que par la faculté de médecine pour la partie Médecine de la formation : à l'heure actuelle, retrait de la plus mauvaise note dans chaque UE de Lettres, retrait de la plus mauvaise UE en médecine. Ce recalcul peut évoluer, les MCC (Modalités de contrôle continu) étant déposées tous les ans. En cas d'échec à la seconde chance, les étudiants doivent d'abord redoubler en L1 Lettres, et une fois obtenue cette année, ils peuvent passer en L2 LAS Lettres. Ils peuvent aussi se réorienter dans une autre formation.

**Sections :** les sections sont des sous-divisions d'un Département. Elles représentent différentes spécialités. En Lettres Modernes, les trois sections représentent les trois spécialités qui forment le cœur de la mention : littérature française, littérature générale et comparée, langue française.

**UE :** unité d'enseignement. Une UE peut être constituée d'un nombre variable de cours (ou ECUE\*). Elle donne lieu à l'obtention d'ECTS, qui sont reconnus dans tout l'espace de l'union européenne. Une UE peut être composée d'un ensemble d'ECUE\* obligatoires ou d'une liste

de cours avec choix ou de plusieurs blocs au choix mais comprenant chacun des ECUE\* obligatoires (dans le bloc choisi), etc.

## PETIT GLOSSAIRE (Pour préparer une éventuelle L2 LAS Lettres)

**Bonus culture :** les étudiants peuvent participer au montage d'un projet culturel et bénéficier, s'ils/si elles remplissent correctement la mission qui leur a été confiée, d'un bonus d'un maximum de 0,25 points sur leur moyenne finale. Voir <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/scolarite/bonus>. On ne peut prendre qu'un seul bonus par semestre. Une page dédiée permet de s'informer sur les projets disponibles. Voir <https://culture.univ-cotedazur.fr/ateliers>

**Bonus engagement :** les étudiant(e)s peuvent choisir de s'inscrire dans une des actions proposées par la faculté (engagement auprès d'associations à caractère social, participation à l'organisation d'événements, etc.) et bénéficier, s'ils/si elles remplissent correctement la mission qui leur a été confiée, d'un bonus d'un maximum de 0,25 points sur leur moyenne finale. Une page dédiée permet de s'informer sur les missions disponibles. <https://engagement-citoyen.univ-cotedazur.fr/>

**Bonus entrepreneuriat :** sur le même principe, possibilité d'engagement plus ou moins important pour apprendre à connaître le monde de l'entreprise et son fonctionnement.

**Option et parcours :** un parcours permet de donner une orientation particulière à votre Licence. Les parcours commencent à se mettre en place en L2 sous forme d'options, avant de devenir des parcours à part entière en L3. Dans tous les cas, vous serez titulaire d'une Licence de Lettres (avec accès santé), mais avec telle ou telle coloration particulière. L'option présente en L2 Lettres est aussi proposée en L2 LAS Lettres.

**Portail :** l'organisation des études de Licence en portail est la conséquence de la dernière loi mise en place par le MESR\*. Les portails visent à permettre aux étudiant(e)s de découvrir au moins une autre discipline que celle(s) de leur mention\* et de se réorienter s'ils le veulent. Après le S4, on considère que les étudiant(e)s ont fait leur choix définitif. L'organisation en portail disparaît donc. Cette information peut intéresser les étudiants qui passeront en L2 LAS Lettres, où ce choix entre UE d'ouverture\* ou UE de spécialisation\* est possible pour une des UE.

**UE d'ouverture (L2 LAS) :** elle peut être choisie dans votre mention\*, au même titre que l'UE de spécialisation, mais également dans une autre mention\* du portail LLAC\*. Ce choix est parfois difficile pour les LAS car nombre d'UEs d'ouverture s'inscrivent dans une progression depuis la L1.

**UE de spécialisation (L2 LAS) :** peuvent être vraiment des UE de spécialisation (par exemple quand un étudiant suit un parcours complet en Lettres classiques en choisissant toutes les UE dans ce domaine) ou des UE simplement de choix, l'étudiant pouvant panacher sa formation en prenant des UE dans différents domaines de spécialités. Si vous êtes amenés à continuer en L2 LAS, vous trouverez ce type d'UE.

## Quelques informations sur les L2 et L3 LAS Lettres

**La L2 LAS Lettres et la L3 LAS Lettres proposent les mêmes cours que les L2 Lettres sans accès santé et que le parcours général de la L3 Lettres sans accès santé. C'est pourquoi, pour ces deux années, je renvoie au livret de Lettres.**

Vous le trouverez sur le site de l'EUR « Arts et Humanités » (CREATES), dans l'espace dédié aux Licences.

<https://creates.univ-cotedazur.fr/formations/licences-1>

Cliquer sur « Licences » > « Lettres Modernes et Classiques »

Vérifiez que le livret que vous téléchargez est bien celui de l'année à venir (fin du lien en « 26-27 » et non en « 25-26 »). La mise en ligne peut se faire assez tardivement dans l'été

### **Il y a cependant quelques différences à prendre en compte.**

- 1) Bien entendu, les UE santé viennent s'ajouter aux cours de Lettres. Elles ne servent pas à obtenir l'année de Licence en Lettres, mais servent en revanche pour le calcul de l'accès au concours MMOPK, et pour le premier classement avant oral.
- 2) Les responsables pédagogiques à contacter restent Isabelle VEDRENNE-FAJOLLES (partie Lettres) et Damien AMBROSETTI (partie santé).
- 3) Vous continuez à relever d'un double secrétariat, Mme Pascale TACCONI (pour les Lettres), Mme Véronique CORDIER (pour la santé).
- 4) Pour la partie Lettres de la formation, la structure n'est pas tout à fait la même que dans la Licence de Lettres sans accès santé. En L2 LAS Lettres comme en L3 LAS Lettres, le nombre de cours à suivre dans chaque UE est parfois moindre. L'UE fondamentale de Lettres contient deux cours, mais les autres UE de Lettres n'en comprennent qu'un. S'ajoutent les UE de compétences transversales, qui sont les mêmes dans presque toutes les formations de l'université, et une UE d'ouverture aux S3/S4. Cette dernière peut être prise dans une autre mention de l'université (nombre de cours variable selon le choix fait, d'un à cinq !) ou en Lettres (choix du renforcement, un seul cours à suivre). Il est aussi possible de s'orienter vers une option « enseignement du 1<sup>er</sup> degré » à la place de l'UE d'ouverture (actuellement en refonte). Aux S5/S6, il n'y a plus de portail et tous les cours, à l'exception des compétences transversales, sont dans la mention Lettres. Là aussi, à l'exception de l'UE fondamentale qui comprend deux cours, les UE ne comprennent qu'un seul cours en LAS.
- 5) En L2 LAS Lettres, tous les cours se compensent, y compris l'UE fondamentale Lettres (ce qui n'est pas le cas en L2 Lettres sans accès santé où l'on doit avoir une moyenne minimale aux UE fondamentales).
- 6) En L3 LAS Lettres, année de l'obtention du diplôme, le fonctionnement est le même qu'en L3 Lettres sans accès santé : les UE fondamentales Lettres ne se compensent pas avec les autres UE du semestre, mais peuvent se compenser entre elles. Il faut obtenir une moyenne de 10 à l'année aussi pour les deux UE fondamentales.